

Challenge Chantal et Gérard MASSET

- Le challenge des Clubs Formateurs est une épreuve par équipe de club.
- Le coefficient de cette épreuve pour les points classement est de 0.75

Composition des équipes

- Une équipe est composée de 8 joueurs et joueuses et de 1 arbitre diplômé(e) ou en cours de formation.
- Une équipe peut-être incomplète mais doit au minimum comporter 6 joueurs et joueuses. Une équipe ne comportant pas au minimum 6 joueurs et joueuses ne sera pas admise à participer.
- Chaque participant et participante ne peut s'engager que dans un seul tableau. Il y a 5 tableaux mixtes et 3 tableaux féminins.
- Une joueuse participant à un tableau mixte ne pourra pas participer à un tableau féminin.
- Pour les catégories jeunes, une inscription peut-être acceptée dans le tableau de la catégorie immédiatement supérieure.
- Une équipe peut comporter au maximum un(e) muté(e) et au maximum un étranger (étrangère).

Tableaux mixtes	Tableaux féminins
1. Seniors messieurs et dames	6. Seniors Dames
2. Juniors garçons et filles	7. Juniors filles-cadettes
3. Cadets et cadettes	8. Minimes filles - benjamines
4. Minimes garçons et filles	
5. Benjamins et benjamines	

Engagement des équipes

- Les inscriptions sont effectuées via un questionnaire envoyé aux clubs et disponible sur le site du comité.
- Tout les membres de l'équipe inscrite doivent être licenciés traditionnels. Si un joueur ou joueuse est inscrit(e) en licence promotionnelle, celle-ci sera automatiquement convertie en licence traditionnelle.

Remplacement d'un joueur absent

- Dans toutes les catégories, un joueur absent peut-être remplacé par un joueur de la même catégorie. Son nombre de points doit être inférieur ou égal à celui du joueur remplacé.
- Le juge arbitre devra effectuer une nouvelle composition des poules afin de prendre en compte le classement du joueur qui remplace.

Déroulement de l'épreuve

- Le pointage devra s'effectuer 1h avant le début de l'épreuve avec la présence de tout les participants de l'équipe.
- Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points.
- L'épreuve se déroule par poules de 3 joueurs, puis un tableau est organisé pour établir un classement intégral dans chaque catégorie.
- Dans toutes les catégories, les poules sont établies par ordre décroissant du nombre de points classement indiqués lors de la dernière situation mensuelle des points FFTT précédant la date de l'épreuve.
- La règle de composition des poules est établie en suivant la méthode du serpent.
- Un joueur absent lors du troisième appel sera déclaré forfait pour la partie concernée.

Conseillers et sanctions

- Le règlement FFTT des règles du jeu article 3.5.1 est appliqué.
- Un seul conseiller est autorisé par joueur.
- Seuls les joueurs appelés et leurs conseillers sont autorisés à se trouver dans les travées des aires de jeu.

Arbitres fournis par les clubs

- Les associations qui participent à l'épreuve départementale ont l'obligation de fournir un arbitre diplômé (ou en cours de formation) qui officie durant toute la compétition. Chaque club concerné communique le nom de son arbitre selon les instructions de la circulaire d'inscription. En cas de défaut d'arbitre, l'équipe est sanctionnée de 3 points de pénalité et l'un des membres joueurs sera désigné pour officier.